

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 22 juin 2012
(convocation du 11 juin 2012)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Juin Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. CAZABONNE Alain, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel
M. DAVID Alain à M. TURON Jean-Pierre
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard
M. BRON Jean-Claude à M. CAZENAVE Charles à partir de 10h50
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise à compter de 11h30
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
Mme de FRANCOIS Béatrice à Mme TERRAZA Brigitte à compter de 11h20
Mme. LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean
M. BOUSQUET Ludovic à M. CAZABONNE Didier jusqu'à 10h30
Mme BREZILLON Anne à M. SOLARI Joël à compter de 10h30
Mme CAZALET Anne-Marie à M. GELLÉ Thierry jusqu'à 10h50
M. DAVID Yohan à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
Mme DELATTRE Nathalie à M. BOUSQUET Ludovic à compter de 11h30
Mlle. DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime

Mme. DESSERTINE Laurence à M. DAVID Jean-Louis
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul
M. DUPOUY Alain à M. GAUTE Jean-Michel
M. EGRON Jean-François à Mme. LIMOUZIN Michèle
Mlle. EL KHADIR Samira à Mme. EWANS Marie-Christine
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10h30
M. LOTHAIRE Pierre à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. MAURIN Vincent à Mme. MELLIER Claude
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
Mme. PIAZZA Arielle à M. BRUGERE Nicolas
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. ROUYEYRE Matthieu à M. RESPAUD Jacques
Mme. SAINT-ORICE Nicole à Mme. COLLET Brigitte
M. SIBE Maxime à Mme. LAURENT Wanda
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à partir de 10h30

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

Commune - MERIGNAC - Tramway phase 3 - Extension Ligne A - Création d'un ouvrage d'art au niveau de l'échangeur n°9 de la rocade - Convention avec la Direction Interdépartementale des Routes Atlantique - Autorisation de signature

Monsieur CHAUSSET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Les travaux d'extension de la ligne A, bien que concernant directement des aménagements sur des voies communautaires, présentent parfois des aménagements sur les emprises gérées par l'Etat et notamment la réalisation d'un ouvrage au dessus de la rocade au niveaux de l'échangeur 9, ainsi que la modification des bretelles de l'échangeur en question côté centre de Mérignac.

Ces travaux nécessitent une autorisation de la part de la Direction Interdépartementale des Routes Atlantique (DIRA) et une assistance pour la mise en place des dispositifs de protection des zones de travaux lors de la réalisation de ces ouvrages.

La Communauté Urbaine de Bordeaux, étant à l'initiative de ces travaux et en assurant tant la direction technique que le financement, aura la qualité de maître d'ouvrage pendant l'opération de construction.

Le coût global estimé de ces travaux s'élève, à titre indicatif, à 1 978 078,91 € TTC.

La convention jointe, porte autorisation d'intervenir sur le domaine public routier de L'Etat représenté par la DIRA et mentionne la consistance des travaux, les coûts et financements, les modalités de réalisation, de réception, de remise des ouvrages et de gestion ultérieure.

Les travaux nécessaires sont essentiellement de deux ordres.

1 / Ouvrage sur la rocade (Echangeur n°9)

Dans le cadre de l'extension de la ligne A du tramway, il est prévu la réalisation d'un ouvrage d'art permettant le franchissement de la rocade à Mérignac.

Ces travaux se dérouleront de la manière suivante :

- * Préparation de chantier

- * Réalisation de l'ouvrage (Solution de base)
- * Equipements et superstructures
- * Remise en état, remise en place des réseaux et éclairage.

2 / Reprise des bretelles de l'échangeur n°9

- * Principe de réaménagement.

Le principe de réaménagement vise à minimiser la longueur du carrefour à feux sur l'avenue de MAGUDAS, d'autre part d'améliorer la visibilité de celui-ci, afin notamment de limiter les possibilités de contre - sens sur la bretelle de sortie venant de Mérignac.

La réalisation de l'Ouvrage d'Art et la modification des bretelles nécessiteront la fermeture à la circulation de la rocade et de ces bretelles d'accès. Ces fermetures impliquent l'assistance de la Direction Interdépartementale des Routes Atlantique. Le coût d'assistance de la DIRA pour le financement de l'achat de matériel supplémentaire de signalisation tel que défini à l'article 3 de la convention jointe, est entièrement à la charge de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Le montant maximum de cette participation s'élève à 45 000 € TTC aux conditions économiques de Juillet 2011 non révisable.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT la nécessité de recourir à l'assistance de la Direction Interdépartementale des Routes Atlantique dans le cadre de la réalisation d'un ouvrage d'art au niveau de l'échangeur n°9 de la rocade,

DECIDE

Article 1 : d'approuver la convention jointe à intervenir avec l'Etat, représenté par le Préfet Coordonnateur des Itinéraires Routiers Atlantique ;

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine à signer cette convention.

Article 3 : d'imputer la dépense relative sur les crédits ouverts à cet effet au budget Annexe Transports - Exercice 2012 – Chapitre 67 – Compte 67420002 – Programme TW 30 – CRB KE00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 juin 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
12 JUILLET 2012

PUBLIÉ LE : 12 JUILLET 2012

M. GÉRARD CHAUSSET